

Rapport moral et d'activités

L'année 2020 a été une année encore difficile :

Nous avons été obligés de nous séparer de nos dernières salariées, Lucile d'abord, Christine qui était en arrêt de longue maladie et enfin Emilie. La cause essentielle de ces départs, l'absence de subventions spécifiques suite principalement de l'abandon de soutien de l'ADEME pour l'espace Info-Energie qui abondait partiellement le fonctionnement de la coordination des actions. La situation sanitaire a compliqué les choses en nous interdisant des animations sur le terrain. La trésorerie a été fortement affecté par le règlement des licenciements. Des mesures de diminution des dépenses ont été mises en œuvre mais pas faciles à réaliser quand nous sommes liés par des contrats à long terme. Un exemple, la photocopieuse, en location du temps de l'abondance de l'activité, nous n'en avons plus la nécessité de la conserver début de l'année, mais un contrat nous liait à la BNP pour encore 4 ans ! 900 euros par trimestre, nous avons suspendu les versements et nous nous trouvons devant les tribunaux...De même pour les abonnements téléphoniques et internet.

Notre participation dans les commissions administratives, régionales et locales reste toujours importante. Du fait de notre agrément environnement, la sollicitation est forte et nous avons pris le parti pour l'instant d'y répondre. C'est ainsi que nous sommes présents dans

10 commissions régionales

50 dans le Calvados

33 dans la Manche

14 dans l'Orne

Avec des fréquences variables, 10 mois à une fois par an, une quinzaine de bénévoles se répartissent les tâches. Certaines commissions sont très importantes et nous mobilisent beaucoup de notre temps, les CODERST et surtout les CDPENAF, commissions qui traitent des dérogations au principe de la non-artificialisation des terres agricoles et espaces protégés....

Malgré le confinement, les déplacements des bénévoles représentent plus de 7000 kms

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des affaires contentieuses, une activité qui avait été mise en sommeil après le départ de Séverine Matecki, mais l'arrivée de jeunes en service civique avec une compétence juridique a montré qu'il y avait là une véritable demande et cela ne va pas en diminution. Il y a eu une succession de jeunes impliquées dans ces missions, d'abord Samuel, puis Margaux. Nous sommes intervenus sur des affaires d'urbanisme, d'implantation d'éoliennes, de méthaniseur, d'arrachage de haies et abattages d'arbres. Certaines affaires sont en cours devant les tribunaux administratifs et judiciaires. La commission juridique a été remise en place.

Notre volonté de remettre en route nos actions de sensibilisation sur les déchets est toujours d'actualité et va se concrétiser en 2021 en particulier auprès des groupes scolaires.

Il nous reste toujours à actualiser notre site internet et surtout notre communication. On nous accuse souvent d'être contre tout, mais on ne prend pas le temps de dire publiquement pourquoi nous nous opposons aux éoliennes offshore (problème de l'aluminium), au méthaniseurs (problème de l'épandage des digestats) aux rejets des produits de dragage (problème des métaux lourds et autres substances toxiques). Cela sera entrepris en 2021